



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

permis de conduire

Question écrite n° 64268

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le mécontentement des centres d'auto-école suite au projet de réforme du permis de conduire. En effet les centres indépendants d'auto-école, qui sont environ 10 000, sont très inquiets au sujet des réformes du permis annoncé par le Gouvernement : baisse de la qualité de la formation et d'examen, organisation chaotique des passages d'examen, volonté de réduire le prix des formations dans les auto-écoles tout en augmentant leurs charges... Un certain nombre de propositions de bon sens sont suggérées par les « petits établissements » telles que : la mise en valeur de la conduite supervisée, la réforme de l'attribution des places d'examen, le recrutement de 200 IPCSR et une plus grande écoute des « petits établissements ». Il lui demande donc s'il entend prendre en compte ces demandes.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64268

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2014](#), page 7617

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)